

## **COMPTES RENDUS DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

**Nicolas CHAMEROIS : *La mondialisation des Jeux olympiques : de Séoul (1988) à Sydney (2000)*. (Directeur de recherche : Jean Praïcheux). Thèse de doctorat en géographie. Université de Franche-Comté, Besançon, 2002.**

N. Chamerois parle d'emblée des « enjeux politiques, économiques et culturels » liés à l'activité olympique comme il évoque les « comportements et les stratégies des acteurs » ou la « stratégie de conquête des territoires sportifs ». Tout au long de son travail, il utilise des mots qui s'éloignent du vocabulaire sportif, le sport lui-même devenant un prétexte lui permettant d'aller vers des questions de pouvoir et de dimension géopolitique. Le mouvement olympique est qualifié d'« instrument de pouvoir » dans les relations internationales alors que le sport contribue à la « promotion des acteurs politiques nationaux ». Cet événement majeur que constituent les jeux olympiques (JO) et les performances des athlètes, qui peuvent passionner des centaines de millions de personnes, donnent à sourire devant les enjeux majeurs, autres que sportifs, qui les accompagnent.

Dans une première partie, l'auteur s'intéresse aux institutions de pouvoir, le comité international olympique (CIO) et les fédérations internationales (FI). Il analyse les processus d'universalisation et note des inégalités dans les systèmes de représentation. L'objectif reste pourtant d'impliquer toutes les populations du globe, notamment à travers une politique de développement des pratiques sportives et d'établissement de relations entre les instances nationales et internationales. Le CIO apparaît alors comme un « élément structurant de l'espace décisionnel sportif » alors que les FI produisent des territoires sur des critères qui ne sont pas ceux de l'ONU ou des instances nationales. Ceci, au point que l'on peut s'interroger sur l'impact du pouvoir sportif dans les relations internationales comme celui d'être à l'origine de revendications territoriales ou de l'accession de territoires autonomes, à l'occasion de grandes compétitions, au même statut que celui d'Etats souverains et reconnus.

Le CIO s'appuie sur les comités nationaux olympiques (CNO) qui représentent la dimension nationale du sport et qui, à travers l'attribution

au pays d'une bonne visibilité et d'une bonne image, s'intègrent volontiers dans une politique nationale qui peut mobiliser les plus grandes institutions du pays. Aussi, malgré une règle juridique et politique de reconnaissance et d'admission plutôt sévère, certaines entités territoriales espèrent toujours rejoindre le mouvement olympique pour acquérir une reconnaissance. Le CIO s'est effet imposé comme une « organisation incontournable sur la scène mondiale » alors que l'olympisme reste profondément marqué par les inégalités. L'organisation des Jeux, qui exige des moyens financiers considérables, reste à la portée de quelques pays seulement et « n'a rien de mondial ». Et, malgré la mobilisation de toutes les autorités nationales au profit des athlètes et de l'image du pays, le sport étant considéré comme un enjeu de la politique internationale, les performances sportives sont dominées par les plus riches.

Dans la deuxième partie, N. Chamerois analyse l'évènement olympique et oppose dès le départ, « l'internationalisation de la participation » à « la confiscation des succès ». Ce constat l'amène à recenser les facteurs discriminants et la tendance à favoriser l'élitisme. Ainsi, « cinq CNO cumulent près de 40% des médailles décernées aux Jeux olympiques » alors que dix-sept CNO « n'ont remporté qu'une médaille ». Ces disparités n'empêchent pas l'auteur de relever que le nombre de pays ayant remporté des médailles a augmenté, fait qui traduit des avancées qu'il tente d'expliquer. Comme il relève le niveau élevé de la participation (100% des CNO), conforme à une célèbre devise des JO. En réalité, chaque pays développe sa stratégie, depuis l'adhésion et la participation jusqu'au succès, pour valoriser la « vitrine olympique » et acquérir la visibilité recherchée. A travers une approche originale, l'auteur tente de comprendre les types de stratégie développés et d'obtenir une « vision synthétique des comportements ». De même, il met en valeur le rôle de facteurs aussi discriminants que le niveau de richesse et l'ancienneté sportive, qui sont aussi importants que le fondement culturel. La participation des femmes pose à ses yeux, une « problématique intéressante » liée à la fois aux politiques nationales et au caractère globalisé du sport. Les JO restent attractifs par le spectacle, le rêve et l'exemple universel qu'ils donnent, notamment aux plus jeunes. Ils apparaissent moins séduisants par leur dimension géopolitique et leur caractère d'institution dont les retombées profitent d'abord aux plus riches et aux plus puissants. Avec l'unipolarisation du monde, la dimension géopolitique se rétrécit, mais la nouvelle « approche géo marketing » initiée par le CIO risque de renforcer la place de l'élite et de faire perdre leur âme aux JO. Si l'auteur analyse clairement les

paradoxes, les contradictions des institutions sportives nationales et internationales liées aux JO, il ne manque pas de constater que cette manifestation, en fin de compte, recèle une « part d'humanité » unique, et qu'elle est le « reflet de notre société, de ses faiblesses, de ses forces, de ses incertitudes et de ses diversités ». Même si nous sommes tentés d'ajouter de ses rapports de domination également, nous ne pouvons qu'être d'accord avec N. Chamerois sur ce constat. A ce titre et en tant que citoyens, nous retenons de l'olympisme et de ses acteurs, moins les enjeux de pouvoir que les émotions qu'ils nous font vivre tous les quatre ans.

**Hosni BOUKERZAZA**





# Revue des Lettres et Sciences Humaines

*Revue scientifique publiée par la Faculté des  
Lettres et Sciences Humaines. Université Emir  
Abdelkader des Sciences islamiques - Constantine.*

**Numéro 7    Shawwal 1427 / novembre 2006**